



Le nationalisme transnational des Palestiniens : une diaspora en quête de reconnaissance et de représentation politique

Stéphanie Anna Loddo

► To cite this version:

Stéphanie Anna Loddo. Le nationalisme transnational des Palestiniens : une diaspora en quête de reconnaissance et de représentation politique. Diasporas et réseaux transnationaux du Maghreb et du Moyen-Orient, Éditions du Cygne, 2014, 978-2-84924-381-7. hal-01300193

HAL Id: hal-01300193

<https://hal.science/hal-01300193>

Submitted on 8 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le nationalisme transnational des Palestiniens : une diaspora en quête de reconnaissance et de représentation politique

Stéphanie Anna Loddo

*Doctorante en anthropologie sociale
IRIS – École des Hautes Études en Sciences Sociales*

Résumé

Cet article explore la construction historique et l'évolution de la relation entre la diaspora palestinienne et la mère-patrie. Il sera d'abord démontré qu'une déconnection croissante entre le leadership politique et la diaspora a conduit à une fragmentation politique et à la revitalisation de la mobilisation palestinienne en diaspora. J'explorerai ensuite ces transformations dans le contexte de la diaspora du Royaume-Uni dont les campagnes politiques sur le droit au retour et sur la représentation politique témoignent de l'incapacité du leadership palestinien à créer des mécanismes de représentation politique de la diaspora.

Mots-clés : diaspora palestinienne, Royaume-Uni, leadership palestinien, construction étatique, représentation politique, transnationalisme

Abstract

This paper aims first to examine the historical construction and the evolution of the relationship between the Palestinian diaspora and the homeland. This will provide evidences on how an increased disconnection between the political leadership and the diaspora occurred, that led to Palestinian political fragmentation and the revitalization of Palestinian diasporic political mobilization. These transformations will be further analyzed among the diaspora in the United Kingdom, whose political campaigns for the right of return and political representation illustrate the failure of the Palestinian leadership to create proper mechanisms of political representation of the diaspora.

Keywords: *Palestinian diaspora, United Kingdom, Palestinian leadership, state-building, political representation, transnationalism*

Introduction

Avec plus de 11 millions d'exilés à travers le monde, les Palestiniens constituent la plus large communauté de réfugiés au monde et sont soixante-cinq ans après leur expulsion de Palestine suite à la guerre de 1948 toujours sans État. Au moment de la demande d'adhésion de la Palestine à l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2011, un article du *Courrier international* s'interrogeait sur le désintérêt de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) pour la diaspora palestinienne, « premier pas » supposé dans la volonté des dirigeants palestiniens d'abandonner la défense du droit au retour, « *le principal facteur d'unité de la diaspora* »¹. Pourtant, ce désintérêt de l'OLP envers la diaspora est-il vraiment nouveau ? Ne s'est-il pas historiquement constitué au cours de l'évolution du mouvement national et de ses objectifs politiques ? Je vais démontrer à travers l'analyse de cinq périodes-clés de 1948 à nos jours comment le mouvement national palestinien est graduellement passé d'une vision de libération de toute la Palestine à un projet de construction étatique sur une partie de ce territoire, laissant le sort des réfugiés palestiniens et leur droit au retour à un avenir incertain. L'étude de cas de la diaspora palestinienne au Royaume-Uni, relativement prospère et dont l'élite est active politiquement, illustrera comment à travers des campagnes politiques telles que celles sur le droit au retour et sur la représentation démocratique, une mobilisation diasporique mondialisée est en train de se mettre en place afin de créer des mécanismes de représentation politique de la diaspora.

Les Palestiniens, une diaspora ?

Qualifier une population de diaspora reste problématique, compte tenu de la variété des définitions du concept faisant l'objet d'un débat au sein des sciences sociales depuis au moins trois décennies. Cependant, un consensus existe autour de certaines caractéristiques² qualifiant les Palestiniens comme une diaspora³. On peut citer parmi ces facteurs la dispersion due à une catastrophe, l'attachement et les liens au pays d'origine, et la préservation d'une spécificité culturelle. L'historienne Basma Kodmani-Darwish nous met en garde contre

¹ « Palestine, la diaspora oubliée », *Courrier International*, Palestine, le pari de l'indépendance, n° 1090, 22-28 septembre 2011.

² Pour une analyse critique et une approche historique du concept voir Michel Bruneau, *Diasporas*, Montpellier : GIP Reclus, 1995 ; Stéphane Dufoix, *Les diasporas*, Paris : PUF, 2003 ; Lisa Anteby-Yemini, William Berthomière et Gabriel Sheffer (dirs.), *Les diasporas : 2000 ans d'histoire*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2005.

³ Gabriel Sheffer, *Modern Diasporas in International Politics*, New York : St. Martin's, 1986 ; William Safran, « Diasporas in Modern Societies: Myths of Homeland and Return », *Diaspora: a Journal of Transnational Studies*, n° 1 (1), printemps 1991, pp. 83-99 ; Robin Cohen, *Global Diasporas: an Introduction*, Londres : University College London Press, 1997.

l'utilisation de ce terme pour les Palestiniens en ce qu'il pourrait « *éliminer par le langage la nécessité de changer leur situation* »⁴. Cet écueil peut être évité pour peu que l'utilisation du concept soit clairement définie. En parlant de diaspora palestinienne, nous faisons référence à divers aspects du phénomène diasporique : le lien à la mère-patrie qui détermine les identités et engage moralement et politiquement les communautés dispersées vis-à-vis d'elle, la diversité et l'hétérogénéité de ces communautés, et la fluidité avec laquelle les identités se définissent dans des contextes variés et toujours renouvelés. Aussi, qualifier les Palestiniens de diaspora ne revient pas à les fixer dans leurs territoires d'installation sous prétexte qu'en tant que diaspora leur retour serait hypothétique voire mythique, ni à consacrer une supposée dissolution de leur identité nationale au profit d'identités hybrides et cosmopolites, rendant toute revendication nationale caduque. Plutôt, le concept de diaspora nous permet d'interroger la diversité des modes d'engagement qu'entretiennent les Palestiniens avec leur patrie et d'autres cadres de références dans lesquels ils se définissent politiquement et culturellement.

L'ère des réfugiés : 1948-1968

Suite au plan de partage de la Palestine adopté par l'ONU le 29 novembre 1947, un conflit éclate entre les Palestiniens qui rejettent le plan considéré comme favorable aux Juifs, et les factions militaires juives dont le but est de sécuriser sur le terrain le plan de partage et d'expulser les populations civiles arabes. Au lendemain de la création de l'État d'Israël le 14 mai 1948, le conflit oppose les États arabes (Égypte, Liban, Transjordanie, Syrie, Irak) à l'État d'Israël. Pendant le conflit, 800 000 à 900 000 Palestiniens sont expulsés et fuient vers les pays voisins en quatre vagues, soit 85 à 90 % de la population palestinienne de l'époque⁵. Durant la guerre des Six Jours en 1967 et l'occupation de la bande de Gaza et de la Cisjordanie par Israël⁶, plus d'un-tiers des Palestiniens (entre 400 000 et 450 000) ont également été déplacés en dehors de ces territoires⁷. Le conflit de 1947-1949 et la création de l'État d'Israël commémorés comme la *Nakba*⁸ par les Palestiniens ont causé la destruction des bases sociales et politiques de la société palestinienne. Environ 400 villages palestiniens ont été occupés par les forces israéliennes et dépeuplés ou détruits⁹. Alors que les classes

⁴ Basma Kodmani-Darwish, *La diaspora palestinienne*, Paris : PUF, 1997, p. x.

⁵ *Ibid.*, p. 3. Voir Ilan Pappé, *The Ethnic Cleansing of Palestine*, Oxford : One World, 2006 ; Dominique Vidal avec Sébastien Boussois, *Comment Israël expulsa les Palestiniens*, Paris : Éditions de l'Atelier, 2007.

⁶ Territoires respectivement sous contrôle égyptien et transjordanien depuis la guerre de 1948.

⁷ BADIL (Centre de Ressources pour le Droit à la Résidence et le Droit des Réfugiés Palestiniens), *Survey of Palestinian Refugees and Internally Displaced Persons 2008-2009*, Bethléem : BADIL, 2010, p. 2.

⁸ En arabe « catastrophe ».

⁹ Walid Khalidi, *All That Remains: the Palestinian Villages Occupied and Depopulated by Israel in 1948*, Institute for Palestine Studies, 2006.

moyennes et supérieures exilées dès décembre 1947 ont pu transférer leurs qualifications et leurs capitaux notamment dans les pays arabes voisins et dans les monarchies pétrolières¹⁰, la plupart des réfugiés palestiniens étant d'origine paysanne ont perdu leurs maisons, leurs terres et leurs moyens de subsistance. L'expérience dans les camps a favorisé parmi la première génération de *lajjin*¹¹ le développement d'une identité nationale basée sur le partage des stigmates du déracinement, de la nostalgie de la patrie et de l'attente du retour qui ont constitué la base sur laquelle la génération suivante a défini la lutte nationale¹².

Des lajjin aux fedayin¹³ : la construction du mouvement national palestinien en exil

Le statut légal des réfugiés palestiniens et le droit au retour ont été définis par des résolutions de l'ONU, en particulier la résolution 194 de l'Assemblée générale du 11 décembre 1948 qui fonde le droit des réfugiés palestiniens à retourner dans leurs foyers. L'agenda politique des Palestiniens a été défini dans les premières décennies de l'exil sous la tutelle notamment de l'Égypte en accord avec les priorités et les intérêts des États arabes¹⁴, leur permettant de contrôler la question palestinienne et de l'instrumentaliser pour légitimer leur politique. Deux secteurs ont été toutefois investis par les exilés palestiniens : les groupes locaux comme les syndicats de travailleurs et d'étudiants, et les partis politiques dans les pays d'accueil et en Cisjordanie. Ces groupes allaient constituer le tissu institutionnel de la diaspora.

L'ère de la révolution : 1968-1974

Une nouvelle génération de Palestiniens nés en diaspora, marquée par l'expérience des camps et portée par les élans révolutionnaires de la gauche va amener le renouveau de la lutte pour la libération de la Palestine. Après la défaite de 1967, alors que la gauche arabe est progressivement discréditée et le panarabisme ne semble plus en mesure de porter les espoirs des Palestiniens, les *fedayin* organisent la lutte armée dans le sillage des guerres de commando en Algérie et au Vietnam. D'abord porté par des notables de la diaspora de la génération de la *Nakba*, comme Yasser Arafat, Ahmad Jibril et Ahmad Zaarour, ce discours

¹⁰ Nadine Picaudou, « La bourgeoisie d'affaires palestinienne : trajectoires en diaspora », *Monde arabe. Maghreb-Machrek*, n° 159, janvier-mars 1998, pp. 28-38.

¹¹ En arabe « réfugiés ».

¹² Rosemary Sayigh, *Palestinians: From Peasants to Revolutionaries*, Londres : Zed Press, 1978 ; Elias Sanbar, *Les Palestiniens dans le siècle*, Paris : Découvertes Gallimard, 2007.

¹³ En arabe « ceux qui se sacrifient ». Dans ce contexte précis, terme qui désigne les combattants des commandos palestiniens qui mènent la lutte armée contre Israël à partir des années 1960

¹⁴ Yezid Sayigh, *Armed Struggle and the Search for State: The Palestinian National Movement, 1949-1993*, Oxford : Oxford University Press, 1997, p. 21.

de libération va s'étendre aux camps de réfugiés qui vont constituer des foyers importants de mobilisation politique et d'engagement dans la lutte armée¹⁵.

L'OLP et l'émergence d'un projet national

Établie en mai 1964 lors du sommet de la Ligue arabe, L'OLP s'impose progressivement comme le seul représentant légitime des Palestiniens et organise la libération de la Palestine par la lutte armée. La suprématie au sein de l'OLP du Mouvement national palestinien de libération (*Fatah*)¹⁶ dirigé par Yasser Arafat a permis l'émergence d'un projet national commun et l'affranchissement de la tutelle égyptienne après 1967. La Charte nationale palestinienne adoptée en 1964 déclarait la Palestine mandataire¹⁷ comme un territoire indivisible, une « *terre arabe* » faisant partie de la « *grande nation arabe* » (article 1)¹⁸ et affirmait le droit naturel des Palestiniens sur leur patrie. À l'issue du troisième Conseil National Palestinien (CNP)¹⁹ en 1968, les organisations armées palestiniennes entrent dans l'OLP qui radicalise son discours et revendique l'unité nationale palestinienne. La Charte nationale palestinienne alors remaniée reflète l'orientation militaire du mouvement national en déclarant à l'article 9 : « *La lutte armée est la seule voie pour la libération de la Palestine* » et à l'article 10 : « *L'action des commandos constitue le noyau de la guerre populaire palestinienne de libération* »²⁰. La lutte palestinienne est désormais une lutte nationale pour l'autodétermination et la souveraineté des Palestiniens sur leur patrie.

Dislocations et reterritorisations successives du mouvement national

Ayant peu de contrôle sur le leadership politique dans les Territoires occupés, l'OLP a développé des institutions en exil pour assister les réfugiés dans les secteurs négligés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)²¹ comme la santé, l'éducation, le logement et l'emploi.

¹⁵ Nadine Picaudou, *Les Palestiniens, un siècle d'histoire*, Bruxelles : Complexe, 1997.

¹⁶ Organisation politique et militaire créée en 1959 au Koweït par Yasser Arafat et d'autres militants palestiniens.

¹⁷ Territoire correspondant à la Palestine du temps du mandat britannique, établi par la Société des Nations (29 septembre 1923-14 mai 1948) et comprenant l'actuel Israël, la Cisjordanie et la bande de Gaza.

¹⁸ Xavier Baron, *Proche-Orient, du refus à la paix, les documents de référence*, Paris : Hachette Pluriel, 1994, p. 139.

¹⁹ Le CNP a été fondé en 1964 en même temps que l'OLP et en est l'un des principaux organes. Composé de membres issus de la diaspora, il est à l'origine des textes les plus importants du mouvement national comme la Charte nationale palestinienne (1964 et 1968) et la Déclaration d'indépendance de l'État de Palestine (1988).

²⁰ Xavier Baron, *op.cit.*, pp. 145-153.

²¹ En anglais *United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East*. L'UNRWA est l'agence de l'ONU fondée en 1949 en charge des réfugiés palestiniens en Cisjordanie, dans la bande de Gaza, en Jordanie, au Liban et en Syrie.

L'organisation cherche aussi à établir une base territoriale afin d'organiser ses institutions et lancer des attaques militaires. Différentes tentatives de territorialisation du mouvement national ont échoué et les factions de guérillas et les infrastructures ont été démantelées : en 1970 en Jordanie où l'armée jordanienne détruit au cours de l'opération Septembre noir les infrastructures palestiniennes et expulse les *fedayin*²², puis au Liban avec l'invasion israélienne en 1982 où l'OLP avait réussi à créer une organisation paraétatique suite aux accords du Caire signés en 1969²³. Dès son évacuation du Liban, l'OLP établit ses nouvelles bases de commandement à Tunis et y restera jusqu'à l'établissement de l'Autorité Nationale Palestinienne (ANP)²⁴ en 1994. Cependant, ces épisodes successifs de dislocation ont fortement affaibli la capacité du mouvement national, déjà déchiré par des luttes factionnelles, à s'organiser de façon unifiée et à mener la lutte armée.

Vers la reconnaissance internationale et la construction étatique : 1974-1993

Dès le cinquième CNP en 1969, Yasser Arafat éloigne sa ligne politique de la charte en proposant la création d'une « *société libre et démocratique en Palestine, pour tous les Palestiniens, qu'ils soient musulmans, chrétiens, ou juifs* »²⁵. Depuis le milieu des années 1970, le projet étatique palestinien évolue vers une territorialisation progressive au détriment de la diaspora et des réfugiés dont le sort devient incertain. L'affaiblissement des structures combattantes palestiniennes suite aux épisodes jordanien et libanais a favorisé une approche plus pragmatique de la part du mouvement national, par ailleurs divisé par des dissensions factionnelles.

L'évolution du projet national et l'acquisition de la légitimité internationale

Alors que la lutte armée a isolé diplomatiquement les Palestiniens et les a fragilisés politiquement dans les États où ils ont implanté leurs bases politiques et militaires, l'OLP œuvre à faire reconnaître la légitimité de la lutte palestinienne sur la scène internationale et procède pour cela par étapes successives. L'année 1974 marque un moment décisif dans ce processus avec la reconnaissance de l'existence de l'OLP par l'ONU et l'adoption par l'OLP d'un programme de création d'un pouvoir national sur toute partie de la terre palestinienne libérée. Cette ouverture en faveur d'Israël lui garantit l'obtention du statut de membre

²² Olivier Carré, 1970, *Septembre noir : refus arabe de la résistance palestinienne*, Bruxelles : Complexe, 1980.

²³ Voir Jean Sarkis, *Histoire de la guerre du Liban*, Paris : PUF, 1993 ; George Corm, *Le Liban contemporain : Histoire et société*, Paris : Autrement, 2003.

²⁴ Autorité autonome établie par les accords d'Oslo en charge de l'administration des habitants arabes dans les zones autonomes A et B de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

²⁵ Walid Khadduri (éd.), *International Documents on Palestine*, Institute for Palestine Studies, 1969, p. 589.

observateur à l'ONU, le 22 novembre 1974. Dans la déclaration d'indépendance proclamée lors du CNP d'Alger en 1988, l'OLP déclare la création d'un État en Palestine avec Jérusalem comme capitale tout en s'engageant à respecter les résolutions adoptées par l'ONU depuis 1947. Un appel du CNP pour des négociations multilatérales sur la base de la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU reconnaît l'existence d'Israël et la solution de deux États²⁶. En se basant sur cette résolution pour un règlement du conflit, l'OLP reconnaît les frontières de 1967 et remet en cause le mot d'ordre de la lutte palestinienne : l'établissement d'un État palestinien en Palestine historique et le retour des réfugiés sur leurs terres. Ces diverses initiatives marquent la nouvelle orientation politique de l'organisation sur la question des exilés et l'abandon de l'idée du droit de retour de tous les réfugiés dans leurs foyers.

Territorialisation progressive du mouvement national

Ces efforts diplomatiques ont ouvert une nouvelle ère dans la politique palestinienne et accéléré la centralisation du leadership dans les Territoires occupés dans la perspective de création d'un État. Dans un contexte de crise financière de l'UNRWA en 1974 et de crise politique au Liban pendant la guerre civile (1975-1990), l'OLP territorialise le mouvement national d'abord par la cooptation de la société civile dans les Territoires en basant la politique locale sur un système de clientélisme, puis en contrôlant la lutte politique durant l'*Intifada*²⁷. Une stratégie visant à maintenir le pouvoir politique des dirigeants et de leur entourage au détriment d'un véritable projet politique²⁸, et qui atteindra son apogée avec la création de l'ANP. Le nationalisme étant désormais orienté vers l'intérieur, les Palestiniens qui vivent en dehors de la Cisjordanie et de Gaza, pourtant démographiquement majoritaires, sont exclus du règlement du conflit. Ils se trouvent également marginalisés en raison du retrait progressif du support de l'OLP des infrastructures en exil.

L'ère de la diplomatie : 1993-2000

L'entrée dans le processus de paix entérine le nouveau positionnement de la direction palestinienne vis-à-vis du droit au retour qui devient un des dossiers négociables et soumis à divers règlements possibles dont la compensation et l'installation définitive des réfugiés dans

²⁶ General Assembly Security Council, *Agenda Item 37, Question of Palestine*, ref. A/43/827, S/20278, 18 novembre 1988. La résolution 242 suite à la guerre des Six Jours appelait au retrait des forces israéliennes des Territoires occupés et à un règlement juste de la question des réfugiés.

²⁷ L'*Intifada* (en arabe « soulèvement ») est une révolte populaire des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza contre l'occupation israélienne, déclenchée en décembre 1987 et ayant cessé avec la signature des accords d'Oslo.

²⁸ Rex Brynen, « The Neopatrimonial Dimensions of Palestinian Politics », *Journal of Palestine Studies*, n° 25 (1), automne 1995, pp. 23-36.

les pays d'accueil. Les frontières du retour sont également non précisées mais vraisemblablement celles de 1967 dans la mesure où l'OLP s'apprête à négocier avec Israël. Autant d'options qui ne peuvent satisfaire nombre de réfugiés palestiniens attachés au droit au retour dans leurs foyers d'origine. Les accords d'Oslo avaient pour but de créer un État palestinien sur les territoires de la Cisjordanie et de la bande de Gaza à l'issue d'une période intérimaire de cinq ans. Dans les faits, l'emprise territoriale israélienne dans les Territoires palestiniens s'est accrue avec la mise en place de différentes zones²⁹, la multiplication des postes de contrôle, les bouclages (fermetures) fréquents des Territoires et l'expansion des colonies israéliennes. De plus, loin de jouir des prérogatives d'un gouvernement, l'ANP se limite à une gestion administrative des Territoires dans des domaines comme la taxation, la santé ou l'éducation³⁰. L'échec du sommet de Camp David II en juillet 2000 et le déclenchement de la seconde *Intifada*³¹ mettent fin aux accords d'Oslo. Face à une crise politique majeure, les Palestiniens doivent redéfinir leur projet politique et reconstruire une unité mise à mal par le processus de territorialisation enclenché par l'ANP.

L'ère de la mobilisation civile depuis les années 2000

Depuis les accords d'Oslo s'est structuré un mouvement global d'opposition aux positions officielles palestiniennes sur les questions nationales comme le droit au retour et les réfugiés. Dès le début des années 2000, cette mobilisation s'organise dans un contexte international tendu et considéré comme défavorable par les Palestiniens. En effet, la situation politique dans les Territoires palestiniens s'est détériorée depuis la seconde *Intifada*, la réoccupation de ces territoires par Israël et la construction du mur de séparation³² en 2002. De surcroît, les diverses tentatives de solution diplomatique considérées comme des violations des droits inaliénables des Palestiniens sur fond de scandale politique infra-palestinien ont exacerbé la méfiance des Palestiniens envers leur direction quant à la défense de leurs droits nationaux³³.

²⁹ Suite à l'adoption de l'accord intérimaire en 1995 (Oslo II), les territoires palestiniens sont séparés en zone A sous contrôle palestinien, zone B sous responsabilité mixte israélienne et palestinienne, et C sous contrôle militaire israélien.

³⁰ Aude Signoles, « La société palestinienne dans la tourmente d'Oslo », *Recherches internationales*, n° 82, avril-juin 2008, pp. 131-148.

³¹ La seconde *Intifada* ou *Intifada Al-Aqsa* est un soulèvement palestinien dans les Territoires occupés et en Israël, déclenché suite à la visite d'Ariel Sharon sur l'Esplanade des mosquées le 28 septembre 2000.

³² Mur en construction par Israël depuis 2002 séparant les Territoires palestiniens et Israël. Son tracé d'environ 700 km se situe majoritairement dans les Territoires palestiniens et intègre la plupart des colonies israéliennes. La construction continue à ce jour malgré sa condamnation par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 21 octobre 2003 et la Cour internationale de justice, le 9 juillet 2004. Voir « Le mur de séparation », La question de Palestine (ONU), http://www.un.org/french/Depts/palestine/issues_wall.shtml.

³³ La délégitimisation du leadership a été aggravée par la publication des *Palestine Papers* par *Al-Jazeera* en 2011, documents révélant des négociations secrètes israélo-palestiniennes entre 1999 et 2010 et les concessions

En effet, des initiatives de règlement du conflit israélo-palestinien se sont multipliées depuis l'échec des accords d'Oslo. Rejetées massivement par les Palestiniens, elles émanent soit de la communauté internationale³⁴ soit de personnalités israéliennes et palestiniennes³⁵. Elles reposent sur l'idée d'un compromis notamment sur les échanges de territoires et la question des réfugiés et proposent entre autres alternatives au retour des réfugiés la compensation et l'installation définitive dans leurs pays d'accueil ou dans un futur État palestinien. Un compromis vis-à-vis du droit de retour inacceptable pour de nombreux Palestiniens. Par conséquent, le militantisme populaire palestinien s'est développé en dehors du contrôle de l'ANP à la recherche d'une meilleure représentation politique des aspirations de la diaspora.

La défense du droit au retour au Royaume-Uni

Depuis la *Nakba*, les Palestiniens ont connu une forte mobilité régionale et internationale due aux conflits régionaux et à la dégradation de leurs conditions de vie dans les Territoires occupés et au Moyen-Orient. Établie depuis les années 1960, la présence palestinienne en Europe constitue moins de 1,5 % de la population palestinienne mondiale, contre près de 80 % dans les Territoires occupés et les pays arabes voisins. En 2008, environ 255 419 Palestiniens vivaient en Europe et 15 685 au Royaume-Uni³⁶. Numériquement faible à l'échelle de la diaspora, la communauté palestinienne du Royaume-Uni est quatrième en Europe après l'Allemagne, la Suède et le Danemark³⁷. Cette diaspora est également importante en raison de son hétérogénéité et de la vitalité de ses élites, l'Angleterre occupant un rôle de premier plan dans le domaine de l'éducation, artistique, des médias arabes et des affaires. Londres en tant que centre économique mondial attire de nombreux migrants et a

faites par les négociateurs palestiniens (notamment renonciation aux frontières de 1949 et 1967, concessions sur les réfugiés et les colonies israéliennes à Jérusalem-Est).

³⁴ Le plan Abdallah ou Initiative de paix arabe, proposé par le prince héritier d'Arabie saoudite Abdallah ben Abdelaziz au Sommet de la ligue arabe en 2002, visait le retrait total israélien des Territoires occupés en 1967, la création d'un État palestinien indépendant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza et un règlement juste de la question des réfugiés. La feuille de route de 2003 divulguée par le quartet (États-Unis, Union européenne, Fédération de Russie et ONU) pour la résolution du conflit israélo-palestinien était notamment basée sur l'arrêt du terrorisme palestinien et la construction d'institutions palestiniennes, la reconnaissance de deux États et la négociation sur des questions épineuses du conflit comme les réfugiés et les frontières.

³⁵ Les plans Abu Mazen-Beilin (négociateurs à Oslo) de 1995 et Nusseibeh-Ayalon de 2002 prévoyaient notamment un État palestinien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza et l'installation des réfugiés dans le futur État palestinien. L'initiative de Genève sous l'égide de l'ex-ministre israélien de la Justice Yossi Beilin et l'ex-ministre palestinien de l'Information Yasser Abd Rabbo en 2003, proposait en plus pour les réfugiés les options de rester dans leur pays d'accueil, s'installer dans un pays tiers ou en Israël selon des quotas fixés par les pays d'accueil.

³⁶ Estimations de l'auteure d'après BADIL 2010; Fig.1 d'après le Bureau central palestinien des statistiques (PCBS).

³⁷ BADIL, *Survey of Palestinian Refugees and Internally Displaced Persons 2006-2007*, Bethléem : BADIL, 2007.

constitué un environnement propice au développement de champs sociaux et politiques transnationaux Palestiniens, facilitant la prospérité de la diaspora palestinienne et sa mobilisation politique³⁸.

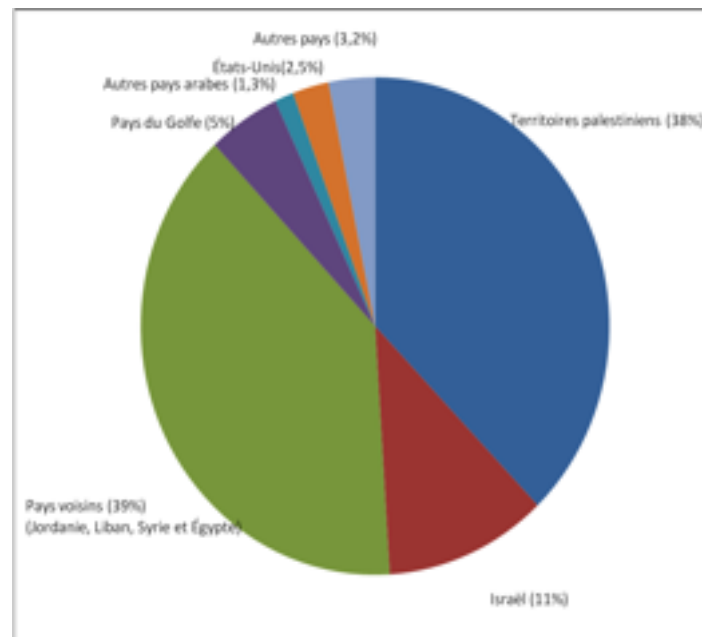


Fig.1 : Estimation de la population palestinienne par pays de résidence en 2008³⁹

Créées depuis les années 1990, les organisations de défense du droit au retour émanent des efforts de mobilisation politique des déçus, sceptiques et rejectionnistes du processus d'Oslo. Au-delà du processus de paix, c'est la politique de Yasser Arafat qui est remise en cause, surtout depuis l'établissement de l'ANP et le contrôle du Conseil législatif⁴⁰ par le Fatah lors des premières élections générales en 1996. La contestation et la mobilisation politique se sont dès lors concentrées en dehors des cadres institutionnels de la diaspora, dans des organisations qui tentent chacune à sa manière de faire valoir les droits nationaux palestiniens. Au Royaume-Uni, elles se sont développées en réaction à l'alignement des organisations palestiniennes et pro-palestiniennes sur la politique de l'ANP⁴¹. Le mouvement est principalement coordonné par des organisations comme la *Palestine Right to Return Coalition* (*Al Awda* en arabe) fondée en 2000 aux États-Unis et le *Palestinian Return Center* (PRC) fondé en 1996 au Royaume-Uni. Composées principalement des élites palestiniennes de la

³⁸ Stéphanie Anna Loddo, « Palestinian Transnational Actors and the Construction of the Homeland », présenté au colloque intitulé « *The Making of World Society: Transnational Practices and Global Structures* », 24-25 novembre 2005, Institute for World Society Studies, Université Bielefeld, Allemagne.

³⁹ Graphique établi par l'auteur d'après les estimations du PCBS.

⁴⁰ Parlement des Territoires palestiniens sous contrôle de l'ANP, établi par les accords d'Oslo.

⁴¹ Ces associations britanniques sont entre autres l'*Association of Palestinian Communities in the UK* qui fonde ses actions sur les activités culturelles et la célébration de la mémoire palestinienne, et le *Palestine Solidarity Campaign*, groupe de solidarité britannique de gauche.

diaspora, ces organisations luttent pour le droit au retour à travers le lobbying des médias, des institutions politiques britanniques et des représentants nationaux palestiniens. Elles affichent des positions radicales quant aux questions de droits territoriaux et du retour et s'opposent en cela aux termes des accords de paix et à la feuille de route. Leurs revendications politiques étant basées sur la résolution 194 de l'ONU, elles visent la création d'un seul État et le retour des réfugiés dans leurs foyers et propriétés en Palestine historique et non pas seulement dans un futur État basé sur une portion des Territoires palestiniens. Cette mobilisation s'étend sur une plus large base populaire dans une campagne mondiale pour le droit au retour à travers des comités d'action nationaux et des groupes de défense des droits des réfugiés.

Une crise de représentation politique

Si les Délégations générales palestiniennes⁴² en diaspora remplissent leur rôle de représentation de l'OLP auprès des Palestiniens et des institutions nationales, elles n'ont plus la fonction dans une logique de territorialisation des institutions étatiques depuis 1993, ni la capacité organisationnelle de représenter les Palestiniens de la diaspora. Le parlement palestinien en exil (CNP) étant lui-même moribond et ses représentants contestés, les Palestiniens ne disposent plus, pour faire entendre leur volonté politique auprès de leurs représentants et de la communauté internationale, de structure ou mécanisme politique institutionnalisés. Ces dernières années, diverses initiatives émanant de personnalités politiques et de la société civile palestinienne ont visé la réintégration des réfugiés dans les processus de décision politique et la mobilisation pour des réformes dans les institutions représentatives des Palestiniens de l'exil.

Le projet Civitas

Faisant suite aux tentatives diplomatiques ratées de Camp David en 2000 et de Taba en 2001 et se basant sur les recommandations d'une commission d'enquête parlementaire sur le droit au retour⁴³, le projet Civitas basé à Oxford sous l'égide d'universitaires palestiniens, a procédé en 2004 et 2005 à la consultation de réfugiés palestiniens dans vingt-quatre pays au Moyen-Orient, en Europe, sur le continent américain et en Australie, et émis des recommandations visant la revitalisation des structures de la diaspora. Alors que les canaux diplomatiques sont bloqués et que le sort des réfugiés a été écarté du processus de paix, ce

⁴² Nom donné aux représentations diplomatiques palestiniennes dans le monde.

⁴³ *Right of Return: Joint Parliamentary Middle East Councils Commission of Enquiry - Palestinian Refugees*, Londres : Labour Middle East Council, Conservative Middle East Council, Liberal Democrat Middle East Council, 2001.

projet témoigne de la perception par une partie de l'élite palestinienne de la fragilité des institutions de la diaspora. Il atteste aussi du besoin des Palestiniens de développer des canaux de communication au niveau de la société civile afin de prendre part aux processus de décision politique. Lors de cette consultation les Palestiniens ont exprimé cet état de fait et leur sentiment d'abandon vis-à-vis de leurs représentants politiques⁴⁴. Ce sentiment est fondé sur la perception de la fragmentation et l'isolement des communautés palestiniennes de l'exil comme une conséquence logique du démantèlement par l'OLP des structures civiles de la diaspora depuis le processus de paix. Il ressort de cette consultation l'affirmation que le droit au retour doit être la base non négociable sur laquelle tout règlement de paix doit reposer. Le deuxième point commun concerne l'évocation de l'OLP comme seul représentant légitime des Palestiniens, ce qui n'empêche pas toutes formes de critiques quant au fonctionnement de celle-ci. Les Palestiniens se sont également rejoints à divers degrés sur l'expression d'un manque de communication et de soutien de la part de leurs représentants nationaux (l'OLP, les Délégations générales) et l'absence de structure pouvant défendre leurs droits civils et politiques. Ils ont manifesté un besoin de réformes à tous les niveaux de l'organisation et suggéré différents mécanismes de représentation populaire, à commencer par des élections.

Une campagne mondiale pour une représentation démocratique

Cet appel à une représentation légitime de la volonté politique des Palestiniens où qu'ils vivent s'est depuis structuré dans un mouvement pour la représentation démocratique auprès des institutions de l'OLP. En 2011, l'Union Générale des Étudiants Palestiniens (GUPS)⁴⁵ a lancé le mouvement en occupant l'ambassade palestinienne à Londres. Un communiqué de presse émis par le groupe a appelé à des élections directes au CNP pour tous les Palestiniens et à des réformes des institutions de l'OLP « *afin qu'elles incarnent la volonté du peuple palestinien entier, en accord avec le principe d'élections directes* »⁴⁶. La campagne s'est étendue globalement parmi les Palestiniens de la diaspora à travers tout le spectre politique, des associations de réfugiés et des organisations de la société civile. Ils demandent à être représentés politiquement dans les organes politiques nationaux, en particulier avec la restauration du CNP et le maintien de l'OLP comme seul représentant légitime de tous les Palestiniens. Dans certains pays comme au Royaume-Uni, des actions de lobbying ont été

⁴⁴ *Palestinians Register : Laying Foundations and Setting Directions*, Report of the Civitas Project, Nuffield college, University of Oxford, 2006.

⁴⁵ En anglais *The General Union of Palestine Students*, syndicat étudiant créé en 1959, dont sont issues de nombreuses personnalités politiques palestiniennes, dont Yasser Arafat.

⁴⁶ *Sit-in at Palestinian Embassy in London*, communiqué de presse du groupe, 27 janvier 2011, <http://www.imemc.org/article/60525>.

entreprises auprès des représentations diplomatiques. Des réunions ont été organisées dans plusieurs pays, notamment au Royaume-Uni, en Italie, dans les pays arabes et en Amérique latine. Plus récemment, La *PNC Registration Campaign*⁴⁷ lancée en 2012 par des leaders politiques et des intellectuels palestiniens de la diaspora et des Territoires de toutes obédiences politiques milite pour la tenue d'élections au CNP. Évaluant que 60 % des électeurs potentiels résident en dehors de la Palestine historique, elle appelle les Palestiniens à travers le monde à constituer des listes électorales et à s'enregistrer par voie électronique dans chaque pays de résidence⁴⁸.

Conclusion

La difficile question de la représentation politique en l'absence d'un État et d'une perspective d'un règlement juste du conflit a progressivement amené la diaspora palestinienne à prendre en charge sa destinée politique. Malgré une fragmentation géographique et des différences d'intérêts et d'aspirations, les Palestiniens sont toujours attachés à la défense du droit au retour et à la préservation de leurs institutions nationales en exil. Surtout, cette mobilisation reflète une tendance actuelle plus profonde dans le monde arabe où l'élan démocratique pour une société plus juste porté par la jeunesse questionne les fondements même du pouvoir. Il faudra certainement du temps et l'émergence d'un discours politique contestataire suffisamment mobilisateur pour que ces initiatives démocratiques mènent à un consensus national sur la nature et les conditions d'établissement d'un futur État palestinien.

Bibliographie sélectionnée

- Xavier Baron, *Proche-Orient, du refus à la paix, les documents de référence*, Paris : Hachette Pluriel, 1994.
- Rex Brynen, « The Neopatrimonial Dimensions of Palestinian Politics », *Journal of Palestine Studies*, n° 25 (1), automne 1995, pp. 23-36.
- Olivier Carré, 1970, *Septembre noir : refus arabe de la résistance palestinienne*, Bruxelles : Complexe, 1980.
- Robin Cohen, *Global Diasporas: an Introduction*, Londres : University College London Press, 1997.
- Walid Khadduri (éd.), *International Documents on Palestine*, Institute for Palestine Studies, 1969.

⁴⁷ <http://www.pncregcampaign.org/>.

⁴⁸ <http://palestiniansregister.org/>.

- Basma Kodmani-Darwish, *La diaspora palestinienne*, Paris : PUF, 1997.
- William Safran, « Diasporas in Modern Societies: Myths of Homeland and Return », *Diaspora: a Journal of Transnational Studies*, n° 1 (1), printemps 1991, pp. 83-99.
- Gabriel Sheffer, *Modern Diasporas in International Politics*, New York : St. Martin's, 1986.
- Ilan Pappé, *The Ethnic Cleansing of Palestine*, Oxford : One World, 2006.
- Nadine Picaudou, « La bourgeoisie d'affaires palestinienne : trajectoires en diaspora », *Monde arabe. Maghreb-Machrek*, n° 159, janvier-mars 1998, pp. 28-38.
- , *Les Palestiniens, un siècle d'histoire*, Bruxelles : Complexe, 1997.
- Elias Sanbar, *Les Palestiniens dans le siècle*, Paris : Découvertes Gallimard, 2007.
- Rosemary Sayigh, *Palestinians: From Peasants to Revolutionaries*, Londres : Zed Press, 1978.
- Yezid Sayigh, *Armed Struggle and the Search for State: The Palestinian National Movement, 1949-1993*, Oxford : Oxford University Press, 1997.
- Aude Signoles, « La société palestinienne dans la tourmente d'Oslo », *Recherches internationales*, n° 82, avril-juin 2008, pp. 131-148.
- Dominique Vidal avec Sébastien Boussois, *Comment Israël expulsa les Palestiniens*, Paris : Éditions de l'Atelier, 2007.